



COMMUNIQUE DE PRESSE

Partenariat RENAULT-GARAC

Signature d'une convention d'actions de formation continue entre le GARAC et RESEAU RENAULT FRANCE

Le Directeur de la Formation Réseau Renault France, Arnaud SAUTIER, et le Président du GARAC, Raymond VIE, ont signé, ce 20 janvier 2021, une convention de partenariat d'actions de formation continue pour les salariés des entreprises portant panneau de la Marque.

Partenaire depuis la création du GARAC en 1948, partenaire confirmé par la signature d'une convention en 2005, RENAULT a toujours eu une place privilégiée dans les enseignements du GARAC. Une étape de plus a été franchie puisque le RESEAU RENAULT France a sollicité le GARAC pour répondre, cette fois, à des besoins en formation continue pour le réseau en Ile de France.

En effet, la réforme de l'apprentissage a poussé le GARAC à s'orienter vers de nouvelles activités telle la formation continue. Déjà certifiée Iso 9001 pour l'ensemble du GARAC, l'Ecole nationale de la Profession a obtenu récemment la Certification Qualiopi pour la partie CFA du GARAC, ce qui lui permet de répondre aux demandes de formation continue des entreprises. C'est pourquoi, les formations demandées pour les salariés du RESEAU RENAULT France pourront démarrer dès février 2021.

Ce partenariat GARAC -RENAULT entre dans le cadre du dispositif d'aide au recrutement du réseau proposé par le constructeur RENAULT à son réseau de distribution.

Pour débiter, la première session accueillera 35 salariés issus de plusieurs sites du réseau pour une montée en compétences en tant que technicien.



Le GARAC est l'Ecole nationale des Professions de l'Automobile. Créé par les 4 principaux organismes des Services de l'Automobile et de la Mobilité, il a formé plus de 24 000 professionnels du CAP à l'ingénieur, en passant par les BAC PRO, CQP, BTS, Licence tant en Auto, Moto qu'en Véhicule de Transport routier.

1450 jeunes sont en formation sous statut scolaire ou en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Ils peuvent, s'ils le souhaitent, être hébergés sur place grâce à des internats et des résidences étudiantes.